



Durée de recherche d'emploi, insertion et abandon : comment le marché du travail luxembourgeois absorbe-t-il les demandeurs d'emploi ?

Mireille ZANARDELLI, Jacques BROSIUS - CEPS/INSTEAD

Dans le cadre de ses travaux sur le chômage, le CEPS publie une nouvelle étude dont l'objectif est de répondre à la question suivante : comment le marché du travail luxembourgeois absorbe-t-il les personnes à la recherche d'un emploi ?

Contrairement à la plupart des études sur le chômage, ancrées sur une approche statique, les analyses proposées dans ce document adoptent une perspective longitudinale permettant d'analyser l'ensemble du parcours professionnel des demandeurs d'emploi de manière à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les chances pour un chômeur de trouver un emploi au cours du premier trimestre de recherche, du second, etc. ? En d'autres termes, quelles sont les durées de recherche d'emploi ?
- Quelle est la qualité de l'insertion professionnelle, le cas échéant, appréhendée par la durée de l'emploi ?
- Quid des chômeurs qui ne trouvent pas d'emploi ? Existe-il un phénomène d'abandon du marché du travail et, le cas échéant, quelle est son ampleur ?

Au Luxembourg, l'essentiel des travaux et des statistiques sur le chômage est établi à partir d'une approche statique du phénomène, basée sur l'analyse des stocks de chômeurs. La dimension temporelle du chômage, appréhendée par l'étude des trajectoires des chômeurs, n'y a encore été que très peu étudiée¹, alors que dans la plupart des autres pays, elle a été prise en compte depuis les années 90. L'intérêt pour l'analyse longitudinale a émergé, par exemple en France, au moment où le durcissement des conditions d'accès au marché du travail – montée du chômage, augmentation du chômage de longue durée, intensification du phénomène de récurrence – a conduit les pouvoirs publics et les chercheurs à s'interroger sur les **parcours** des chômeurs.

Au Luxembourg, la dégradation des conditions d'accès au marché du travail a certes été plus tardive que chez ses voisins européens, mais se manifeste, depuis le début des

années 2000, par une forte augmentation du taux de chômage, notamment de longue durée. Dans ce contexte dégradé², l'objectif de cet article consiste, par la mise en œuvre d'une approche longitudinale, à donner un éclairage nouveau au phénomène du chômage au Luxembourg.

Plus précisément, la question à laquelle s'intéresse cette étude est la suivante : comment le marché du travail luxembourgeois absorbe-t-il les personnes à la recherche d'un emploi ? A partir des trajectoires professionnelles d'une cohorte de nouveaux inscrits à l'administration de l'emploi, cet article propose de répondre à cette question en analysant :

- les durées de recherche d'emploi et les chances d'insertion,
- la qualité de l'insertion professionnelle, le cas échéant, appréhendée par la durée de l'emploi
- et le phénomène d'abandon du marché.

¹ Cf. BROSIUS Jacques. A la recherche des déterminants de la durée du chômage au Luxembourg. CEPS/INSTEAD, Publications Population & Emploi, 2001, Cahiers PSELL n°126 HAUSMAN Pierre, RAY Jean-Claude, REINSTADLER Anne, ZANARDELLI Mireille. Passé professionnel et durée de chômage en Europe. Mise en lumière des effets de structure et d'hétérogénéité. CEPS/INSTEAD, Publications Population & Emploi, 2003, Cahiers PSELL n°125.

² Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que cette publication n'aborde à aucun moment les conséquences de la crise de 2008/2009. Les données que nous utilisons sont antérieures à cette date et nos conclusions ne valent que dans une situation conjoncturelle « normale ».

I. Les données

1. Le recours aux données administratives

Les données utilisées dans ce document sont de nature administrative. Deux sources de données ont été utilisées : les données de l'Administration de l'Emploi (ADEM) et celles de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS)³. Les premières fournissent mois par mois des informations sur l'ensemble des personnes inscrites au chômage en fin de mois. Les secondes contiennent, également mois par mois, un certain nombre d'informations sur toutes les personnes exerçant une activité professionnelle salariée au Luxembourg. Les fichiers utilisés dans le cadre de cette étude couvrent la période janvier 2001-août 2005.

2. La construction des trajectoires des demandeurs d'emploi

A partir des données de l'ADEM et de l'IGSS, il a été possible de construire les trajectoires professionnelles de toutes les personnes ayant connu un épisode de chômage entre janvier 2001 et août 2005. La mise en relation de ces deux bases de données permet d'identifier la date d'inscription à l'ADEM, la date d'entrée dans un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et la date d'insertion professionnelle, le cas échéant.

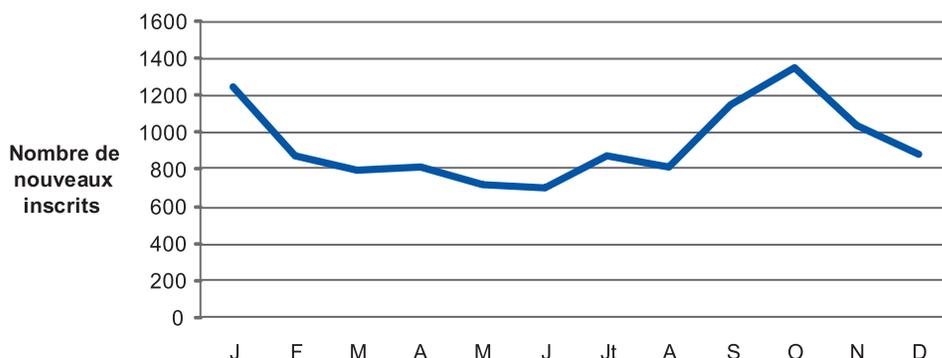
3. La construction d'une cohorte de demandeurs d'emploi

L'ensemble des analyses ont été menées sur une cohorte de chômeurs. Elle regroupe les personnes qui se sont inscrites à l'Administration de l'Emploi au cours de l'année 2002, soit 11 280 personnes⁴. Le fait de couvrir toutes les inscriptions intervenues au cours de l'année civile permet de neutraliser les effets saisonniers (cf. graphique n°1).

4. Caractéristiques de la cohorte de chômeurs

Le tableau 1 présente la structure de la cohorte selon les critères du genre, de l'âge, du niveau de qualification et de la nationalité.

G₁ Nombre d'inscriptions à l'Administration de l'Emploi en 2002 en fonction du mois d'entrée au chômage



Sources : ADEM-IGSS, 2002 ; calculs : CEPS/INSTEAD

T₁ Caractéristiques de la cohorte de chômeurs

Part des hommes	54%
Part des femmes	46%
Part des moins de 25 ans	31%
Part des 25-29 ans	18%
Part des 30-39 ans	27%
Part des 40 ans et plus	24%
Part des niveaux de formation inférieurs*	41%
Part des niveaux de formation moyens*	43%
Part des niveaux de formation supérieurs*	16%
Indemnisable	61%
A exercé une activité dans les 6 mois précédant l'épisode de chômage	49%
A connu une période de chômage précédemment	55%
Nationalité luxembourgeoise	41%
Nationalité portugaise	23%
Nationalité française, belge et allemande	16%
Autres UE	13%
Autres hors UE	7%

Sources : ADEM-IGSS, 2002 ; calculs : CEPS/INSTEAD

*Niveau inférieur : scolarité obligatoire (9 années d'études) ; Niveau moyen : 10^e à 13^e de l'Enseignement, Secondaire Technique, 4^e à 1^{ère} de l'Enseignement Secondaire ; Niveau supérieur : enseignement post-secondaire

Note : le fait d'être indemnisable est une variable construite. En effet, dans le fichier administratif, certaines personnes ne perçoivent pas l'indemnité chômage non pas parce qu'elles n'y ont pas droit mais parce que leur dossier est encore en instruction au moment où la période de chômage se termine. Nous avons donc construit une variable qui détermine le droit à indemnisation en fonction de l'activité précédente.

³ Nous tenons à remercier l'ADEM et l'IGSS pour leur précieuse collaboration dans le cadre de ce travail.

⁴ La cohorte étudiée sous-estime les périodes de chômage très courtes. Par exemple, un épisode de chômage ayant démarré le 1^{er} janvier et achevé le 10 janvier ne sera pas pris en compte dans la mesure où le stock de chômeurs qui nous est transmis mensuellement par l'ADEM est établi à la fin de chaque mois. Compte tenu des informations dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure de quantifier les périodes de chômage très courtes qui échappent à l'analyse.

II. Les trajectoires des chômeurs au cours des 24 mois suivant leur inscription au chômage

La figure 1 présente les trajectoires des demandeurs d'emploi de la cohorte au cours des 24 mois qui suivent le début de leur période de chômage. Elles sont décrites à partir de quatre statuts :

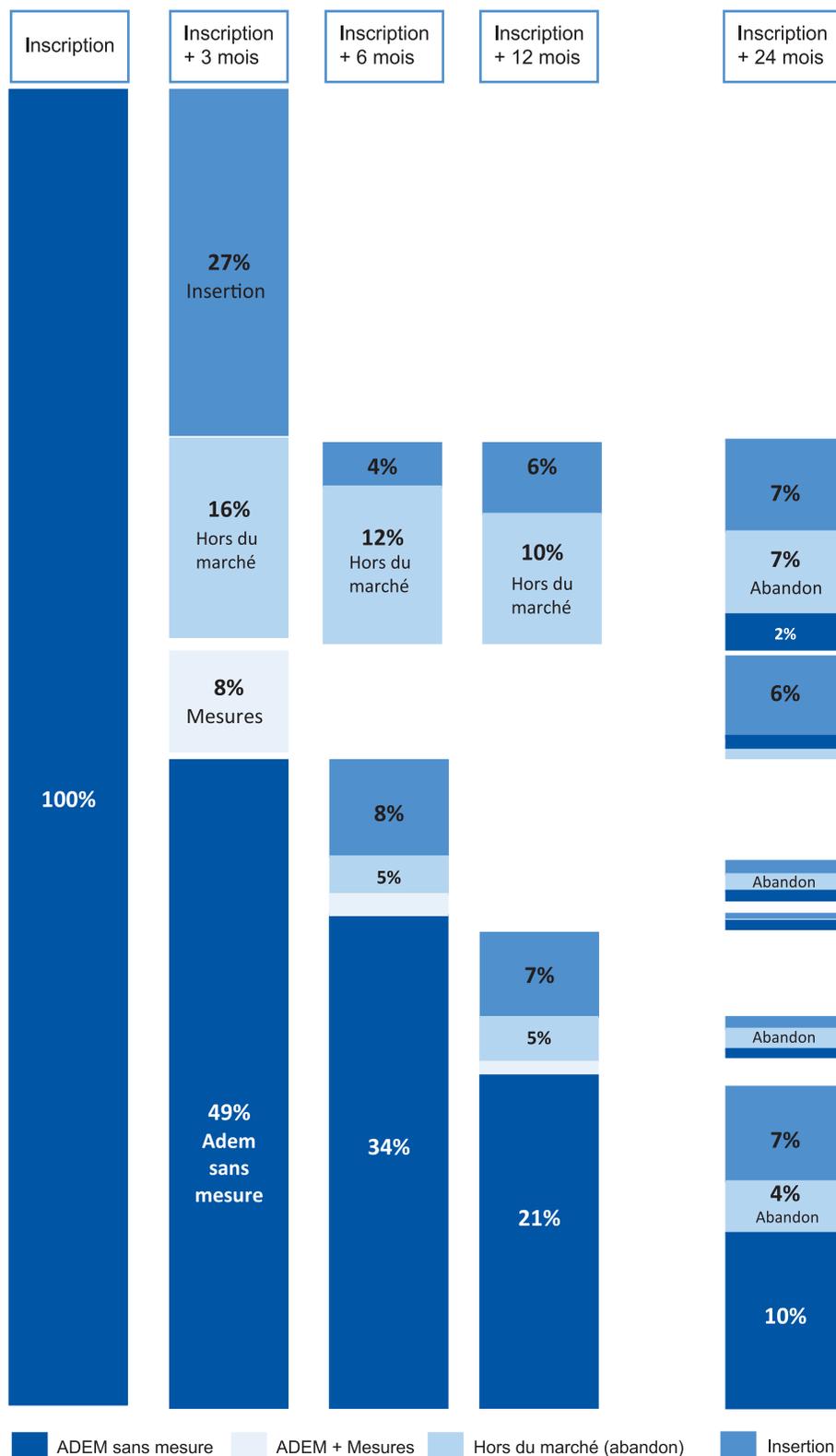
- être en emploi (c'est-à-dire avoir connu une insertion),
- être « hors du marché », ce qui signifie que les personnes ne sont ni inscrites à l'ADEM, ni en emploi,
- être inscrit à l'ADEM et bénéficier d'une mesure en faveur de l'emploi (stages en entreprises, mesures de formation, etc.),
- être inscrit à l'ADEM sans bénéficier d'une mesure en faveur de l'emploi.

La situation des 11 280 individus a été relevée 3 mois, 6 mois, 12 mois et 24 mois après l'inscription à l'ADEM. Le jeu des couleurs permet de visualiser les différents types de trajectoires des demandeurs d'emploi. En outre, chaque cadre a été représenté à l'échelle, ce qui permet de mesurer le poids de chaque trajectoire dans l'ensemble de la cohorte. Il faut préciser que la récurrence n'a pas été prise en compte dans cette analyse. Ainsi, une fois que les chômeurs ont connu une insertion, ils sont supprimés de l'analyse pour les étapes suivantes (même s'ils viennent à connaître une nouvelle période de chômage).

Cinq trajectoires peuvent être identifiées :

1. Chômage - insertion : cette séquence concerne 49% des individus de la cohorte qui passent directement du chômage (sans bénéficier d'une mesure) à l'emploi. Evidemment la sortie du chômage vers l'activité ne s'effectue pas au même moment pour l'ensemble des personnes concernées par cette trajectoire : 27% trouvent un emploi au cours du premier trimestre, 8% au cours du second, 7% entre le 6^e et 12^e mois de chômage et enfin 7% au cours de la seconde année de recherche d'emploi.

F1 Trajectoires des chômeurs de la cohorte : situation après 3, 6, 12 et 24 mois suivant l'inscription à l'ADEM



Sources : ADEM-IGSS, 2001-2005 ; calculs : CEPS/INSTEAD

Note de lecture : La taille des cadres est proportionnelle au pourcentage qu'ils représentent. Dans certains cadres, le pourcentage est manquant : il s'agit alors de pourcentage inférieur ou égal à 3% de l'ensemble de la cohorte.

Guide de lecture : Trois mois après le début de la période de chômage, 27% des chômeurs ont trouvé un emploi, 16% ont quitté l'ADEM sans avoir trouvé d'emploi, 8% sont en mesures pour l'emploi et 49% demeurent dans leur situation initiale (colonne 2). Parmi les 16% qui ont quitté l'ADEM sans avoir trouvé d'emploi après trois mois, 4% trouvent un emploi avant le 6e mois, 6% avant le 12e mois et 7% avant la fin de la 2e année. Parmi les 49% qui sont encore à l'ADEM 3 mois après leur inscription, 8% trouvent un emploi avant le 6e mois, 5% sortent de l'ADEM sans avoir trouvé d'emploi (abandon) et 34% demeurent en recherche d'emploi.

2. Chômage - mesure - insertion : cette trajectoire est relativement peu fréquente (10%) puisque les mesures sont en nombre limité et qu'elles ne concernent qu'une part réduite de chômeurs. Pour l'essentiel, les entrées en mesure se font au cours du 1^{er} trimestre de chômage

3. Chômage - sortie de l'ADEM - insertion : cette trajectoire, qui concerne 9% de la cohorte, souligne un comportement assez inattendu dans lequel les chômeurs se retirent de l'ADEM tout en poursuivant une recherche individuelle, renonçant ainsi au support institutionnel que peut leur offrir l'administration de l'emploi.

4. Chômage - chômage : Cette trajectoire rassemble les individus qui n'ont pas trouvé d'emploi après 24 mois d'inscription à l'ADEM. Elle concerne 15% des individus de la cohorte, confrontés à un chômage de très longue durée⁵.

5. Chômage - abandon : Nous avons considéré qu'un chômeur avait abandonné le marché du travail luxembourgeois quand, 24 mois après le début de l'épisode de chômage, le chômeur n'a pas trouvé d'emploi, qu'il n'est plus inscrit à l'ADEM comme demandeur d'emploi et que cette absence de l'ADEM a une durée de plus de 12 mois. Autrement dit, les abandons concernent des individus qui, pendant plus d'un an, ne sont ni en emploi sur le territoire luxembourgeois ni inscrits à l'ADEM comme chômeurs. L'abandon du marché luxembourgeois concerne 17% des demandeurs d'emploi appartenant à la cohorte, soit près de 2 000 personnes parmi les 11 280 que compte la cohorte. Dans la troisième partie de ce document, nous analyserons en détail les abandons en mettant en évidence les différentes logiques qui sous-tendent le phénomène.

Ainsi, au terme des 24 mois de recherche d'emploi, 68% des chômeurs de la cohorte ont trouvé un emploi, 15% sont encore inscrits

à l'ADEM à la recherche d'un emploi alors que les 17% restants semblent avoir abandonné le marché du travail luxembourgeois.

III. Insertion sur le marché du travail : rythme d'absorption et qualité de l'emploi

Cette partie est consacrée aux 68% de chômeurs ayant trouvé un emploi au cours des 24 mois suivant l'inscription à l'ADEM et a pour objectif d'analyser les durées de recherche d'emploi (§.1) et les durées d'emploi après insertion (§.2).

1. A quel rythme le marché du travail absorbe-t-il une cohorte de chômeurs ?

Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant débuté un épisode de chômage au cours de l'année 2002, 12% ont trouvé un emploi au cours du premier mois, 8% au cours du 2^e mois et 7% au cours du troisième (cf. graphique n°2). Ainsi, 27% des demandeurs d'emploi ont une durée de recherche d'emploi inférieure à 3 mois.

A mesure que le temps passe, les insertions deviennent proportionnel-

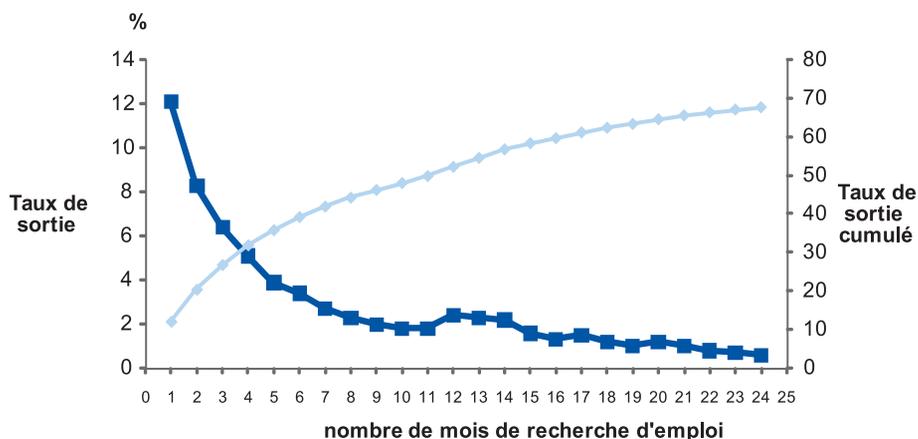
lement moins nombreuses : seuls 12% des demandeurs d'emploi trouvent un emploi au cours du second trimestre de recherche contre respectivement 7% et 6% pour les troisième et quatrième trimestres.

Au total, 52% des demandeurs d'emploi constituant la cohorte ont trouvé un emploi en moins d'un an. A contrario, 48% sont encore en situation de non emploi après 12 mois de chômage⁶ : autrement dit, 48% des chômeurs de la cohorte ont été confrontés à un chômage de longue durée.

Ce chiffre de 48% de chômeurs de longue durée est très différent de la statistique fournie à ce sujet dans les bulletins officiels de l'Administration de l'Emploi. Cette différence s'explique par deux éléments :

Le premier est d'ordre conceptuel : les deux chiffres ne mesurent pas le phénomène de la même manière. Celui présenté dans ce document adopte une approche dynamique : il correspond à la part des individus encore au chômage après 12 mois de recherche au sein d'une **cohorte** d'individus entrés au chômage au même moment. Celui publié mensuellement par l'Administration de

G2 Durée de recherche d'emploi de la cohorte



Sources : ADEM-IGSS, 2002-2003 ; calculs : CEPS/INSTEAD

Guide de lecture : Courbe bleu foncé descendante (axe vertical de gauche) : 12% des chômeurs de la cohorte trouvent un emploi au cours du premier mois de recherche d'emploi ; c'est le cas de 8% au cours du 2^e mois et de 6% au cours du 3^e mois.

Courbe bleu clair montante (axe vertical de droite) : Trois mois après le début de l'épisode de chômage, 27% des chômeurs ont trouvé un emploi.

⁵ Parmi eux, une faible part a trouvé un emploi au cours de la 3^e ou de la 4^e année de chômage.

⁶ Parmi ces 48%, il faut préciser que tous ne sont pas nécessairement en recherche active d'emploi. En effet, comme nous le montrerons dans les développements suivants, une partie des demandeurs d'emploi semblent abandonner leur recherche et se retirer du marché du travail luxembourgeois.

l'Emploi s'inscrit dans une approche statique⁷ : il correspond à la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 12 mois dans le **stock** de chômeurs. Pour l'année 2002, cette part de chômeurs de longue durée dans le stock varie, de janvier à décembre, entre 20 et 24%. En adoptant l'approche dynamique, on mesure le poids du chômage de longue durée en opposant, au sein de la cohorte, les chômeurs de longue durée aux chômeurs de courte durée. En revanche, en adoptant l'approche statique, on oppose, au sein du stock, les chômeurs de longue durée aux chômeurs récemment inscrits à l'ADEM. En d'autres termes, on oppose le chômage de longue durée à quelque chose qui n'en est pas le complément. C'est d'ailleurs cela qui explique que la part des chômeurs de longue durée dans le stock est aussi volatile (entre 20 et 24% en 2002) : quand le nombre de nouveaux inscrits augmente (du fait d'effets saisonniers ou conjoncturels), la part des chômeurs de longue durée va baisser, non pas parce que le chômage de longue durée aura reculé, mais juste parce que les nouveaux inscrits seront proportionnellement plus nombreux que le mois précédent.

Le second élément qui explique la différence entre les deux indicateurs tient à la façon de mesurer la durée de recherche d'emploi. Dans le bulletin de l'emploi de l'ADEM, la durée de recherche d'emploi correspond à la durée d'inscription à l'ADEM. Dans les analyses produites dans ce document, la durée de recherche d'emploi correspond au temps qui s'écoule entre le début de l'épisode de chômage et la prise d'emploi. Pour 65% des chômeurs qui trouvent un emploi, les deux durées sont les mêmes car pour eux, l'insertion s'effectue immédiatement après la sortie de l'ADEM. Pour les 35 autres pour-cent, la durée de recherche d'emploi est supérieure à la durée d'inscription à l'ADEM car l'insertion s'effectue un ou plusieurs mois après avoir quitté l'ADEM (cf. *tableau n°2*). Le fait de prendre en compte la durée réelle de recher-

che d'emploi amplifie donc mécaniquement le chômage de longue durée : parmi les quelque 5 400 chômeurs en chômage de longue durée au sein de la cohorte, environ 600 (soit 11%) sont sortis de l'ADEM avant le 12^e mois de chômage.

2. Qualité de l'insertion : la durée de l'emploi après l'insertion

L'insertion des chômeurs sur le marché du travail doit être complétée par une analyse de la durée de l'activité consécutive à cette insertion afin de prendre la mesure de la qualité de l'insertion. En effet, une insertion qui conduit à un emploi précaire de très courte durée ne peut être considérée comme satisfaisante ni du point de vue des pouvoirs publics ni de celui des chômeurs dans la mesure où elle a une grande probabilité de conduire à un retour au chômage.

Pour mesurer la durée de l'emploi, deux approches ont été mises en œuvre : la première ne tient compte que du premier emploi occupé après la période de chômage tandis que la seconde envisage la globalité de la période d'emploi qui suit le chô-

mage, même si elle est composée de plusieurs emplois. La pertinence de cette seconde approche se justifie notamment par le fait que le premier emploi, même s'il est de courte durée, peut servir de tremplin pour accéder à un autre emploi et situer l'individu dans une dynamique d'insertion professionnelle.

Parmi les individus qui se sont insérés au cours des 24 mois suivant leur inscription à l'ADEM, la durée de l'emploi, entendue ici comme celle du premier emploi occupé après l'épisode de chômage, est très variable : 57% ont trouvé un emploi d'une durée inférieure ou égale à 12 mois tandis que 43% se sont insérés dans un emploi d'une durée supérieure à 12 mois⁸. Au sein des emplois de courte durée, plus de la moitié ont une durée inférieure à trois mois, n'offrant de ce fait que des situations précaires aux demandeurs d'emploi (cf. *tableau n°3*).

Si l'on envisage maintenant l'ensemble de la période d'emploi (en prenant en compte, le cas échéant, les emplois qui suivent celui occupé juste après la période de chômage), les périodes d'activité courtes deviennent proportionnellement

T₂ Durée de recherche d'emploi après la sortie de l'ADEM (parmi l'ensemble des chômeurs qui trouvent un emploi)

0 mois	65.8%
1 mois	13.7%
2 mois	4.5%
3 mois	2.4%
4 mois	1.6%
5-11 mois	7.3%
12-24 mois	4.7%

Sources : ADEM-IGSS, 2002-2003 ; calculs : CEPS/INSTEAD
Guide de lecture : Parmi les chômeurs qui trouvent un emploi, 65,8% commencent leur emploi immédiatement après avoir quitté l'ADEM ; 13,7% commencent à travailler 1 mois après leur sortie de l'ADEM.

⁷ Voir en annexe la note méthodologique sur l'approche statique versus dynamique.

⁸ Compte tenu d'un problème de censure dans les données dont nous disposons (une partie des périodes d'emploi de plus de 12 mois n'est encore pas achevée à la fin de la période d'observation), il n'a pas été possible de détailler les durées d'emploi au-delà de 12 mois.

moins nombreuses tandis que le poids des périodes supérieures à 12 mois augmente de 10 points. Ainsi, dans certains cas, un emploi, même s'il est précaire, peut servir de tremplin vers une autre activité et ainsi prolonger la période d'activité.

IV. L'abandon du marché du travail luxembourgeois : phénomène unique ou micro-phénomènes ?

Parmi les 32% de chômeurs n'ayant pas trouvé d'emploi dans les 24 mois suivant le début de l'épisode de chômage, près de la moitié (17%) semblent abandonner le marché du travail luxembourgeois. Rappelons que selon notre définition, les abandons concernent des individus qui, pendant plus d'un an, ne sont ni en emploi sur le territoire luxembourgeois ni inscrits à l'ADEM comme chômeurs.

Habituellement, les études qui concernent les abandons du marché du travail décrivent, soit un phénomène de découragement qui conduit les chômeurs à stopper leur recherche d'emploi, soit un retrait du marché motivé par des raisons personnelles, souvent liées à la conciliation vie familiale-vie professionnelle. La présence massive de résidents étrangers sur le marché du travail luxembourgeois nous amène à envisager une autre cause d'abandon qui serait liée au départ du marché du travail luxembourgeois vers un autre marché du travail, celui de leur pays d'origine par exemple. Dans ce cas, il ne s'agirait pas d'un abandon du marché du travail en général mais d'un abandon du marché luxembourgeois spécifiquement.

Pour comprendre le phénomène d'abandon et valider cette hypothèse, nous avons mené une analyse typologique sur les chômeurs en situation d'abandon. La classification qu'elle propose répartit les chômeurs en cinq groupes.

T3 Durée de l'emploi et durée de la période d'emploi consécutifs à l'épisode de chômage

	Durée de l'emploi consécutif à l'épisode de chômage	Durée totale de la période d'activité
Trois mois et moins	28.0%	21.6%
4-6 mois	13.1%	10.9%
7-12 mois	15.7%	14.0%
Plus de 12 mois	43.2%	53.5%
Total	100%	100%

Sources : ADEM-IGSS, 2002-2003 ; calculs : CEPS/INSTEAD

Le premier groupe réunit majoritairement des hommes⁹, âgés en moyenne de 40 ans, mariés, sans enfant, fréquemment originaires de France, de Belgique ou d'Allemagne, ayant des niveaux de formations plutôt élevés et ayant exercé une activité professionnelle juste avant la période de chômage. Ce profil évoque des retours dans le pays d'origine. En effet, il pourrait s'agir de chômeurs originaires des régions limitrophes au Luxembourg, qui après une fin de contrat au Luxembourg, s'inscrivent à l'ADEM pour bénéficier de l'allocation-chômage, puis repartent travailler dans leur pays d'origine, soit par choix, soit par contrainte. Il semble assez peu probable qu'il s'agisse massivement de départs à la retraite, notamment parce que l'âge moyen du groupe est largement en deçà du premier âge auquel le droit à une pension peut s'ouvrir. Pour ce groupe, il s'agirait donc plutôt d'un abandon du marché luxembourgeois accompagné d'un report sur un autre marché du travail et non d'un abandon de toute activité professionnelle. Ce premier groupe compte 301 individus, soit 15% de l'ensemble des abandons.

Le deuxième groupe ressemble au précédent. Il réunit également des personnes de nationalité française, belge ou allemande, mais également une part très élevée d'individus provenant d'autres pays de l'Union Européenne. Les chômeurs de ce

groupe possèdent massivement des niveaux de formation plus élevés que le secondaire supérieur. Ils sont plutôt jeunes, en moyenne 30 ans, ne sont pas mariés et n'ont pas d'enfant. L'ensemble de ces caractéristiques semble également plaider pour des retours dans le pays d'origine qui interviendraient plus tôt dans la carrière que ce qui est observé dans le groupe précédent. Concernant les étrangers français, belges et allemands, peut-être s'agit-il d'étrangers non natifs de la Grande-Région pour qui le passage au Luxembourg a constitué une expérience professionnelle de début de carrière avant un retour, peut-être programmé, au pays d'origine. Ce second groupe réunit 360 individus, soit 18% de l'ensemble des abandons. Comme pour le premier groupe, il s'agit ici d'un abandon du marché luxembourgeois et en aucun cas d'un abandon du marché du travail en général.

Le troisième groupe rassemble des chômeurs très jeunes, de nationalité luxembourgeoise, ayant un niveau de formation inférieur au secondaire supérieur et n'ayant pas été en emploi juste avant le début de la période de chômage. Ici, il ne s'agit pas d'un départ du Luxembourg, mais peut-être de jeunes ayant repris des études, ou plus vraisemblablement de jeunes ayant effectivement abandonné leur recherche d'emploi suite à leur incapacité à s'insérer sur le marché

⁹ Toutes les caractéristiques que nous présentons pour décrire les groupes sont celles pour lesquelles on observe un phénomène de surreprésentation par rapport à l'ensemble des abandons de plus ou moins 10 points de pourcentage.

luxembourgeois. Faute de données, il nous est impossible de mesurer le poids respectif de chacune de ces deux hypothèses. Ce troisième groupe est le plus important : il réunit 560 jeunes, soit 29% de l'ensemble des abandons. En termes de recommandations pour les politiques de l'emploi, ce groupe est sans doute le plus important : il faudrait pouvoir offrir aux chômeurs de ce groupe un soutien en termes de formation et/ou d'accès aux emplois aidés dans le but de renforcer leur employabilité et ainsi les réintégrer sur le marché luxembourgeois.

Les quatrième et cinquième groupes ont comme point commun de rassembler essentiellement des femmes mariées avec enfants. Les différences entre les deux groupes se situent sur la nationalité (le quatrième groupe réunit des femmes majoritairement portugaises alors que le cinquième ne révèle aucune spécificité sur ce critère) ; mais aussi sur l'âge (l'âge moyen du quatrième groupe est plus élevé de 3 ans que celui du groupe suivant) ; et sur le niveau de qualification (les femmes du quatrième groupe ont quasiment toutes un niveau de formation primaire tandis que celles du cinquième groupe correspondent au niveau secondaire inférieur). Ces deux derniers groupes réunissent respectivement 23% et 15% des abandons. Concernant ces deux groupes, l'hypothèse d'un départ du Luxembourg ne semble pas adaptée. En revanche, les hypothèses suivantes peuvent être formulées :

1. On peut d'abord supposer qu'il s'agit de femmes « rentrantes », qui se sont présentées à nouveau sur le marché du travail après une interruption de carrière et qui renoncent à trouver un emploi ;
2. On peut également supposer qu'une partie de ces femmes ont programmé une interruption de carrière suite à une fin de contrat. Dans ce cas, leur inscription à l'ADEM serait liée à son caractère obligatoire pour bénéficier de l'indemnisation de chômage et leur sortie de l'ADEM ne correspondrait pas à un abandon du

marché du travail mais au début de l'interruption de carrière.

Aux termes de cette analyse typologique, plusieurs raisons semblent pouvoir expliquer le phénomène d'abandon : le report sur un marché du travail étranger, le découragement et l'interruption volontaire de carrière programmée à la suite d'une fin de contrat.

Conclusion

Les quelques éléments présentés dans ce document éclairent le phénomène du chômage sous un angle nouveau. Les différentes trajectoires observées chez les chômeurs, les durées de recherche d'emploi et l'identification du phénomène d'abandon du marché sont autant d'éléments nouveaux qui ont pu être analysés et mis en lumière grâce à la mise en œuvre d'une approche dynamique fondée sur la dimension temporelle du chômage. Les enseignements contenus dans ce document nous invitent clairement à poursuivre l'analyse dynamique du chômage. Toutefois, il serait abusif de laisser penser que l'analyse dynamique du chômage devrait se substituer à l'analyse statique. C'est pourquoi en guise de conclusion, nous aimerions développer quelques arguments qui permettent de situer l'utilité de l'approche dynamique par rapport à celle de l'approche statique.

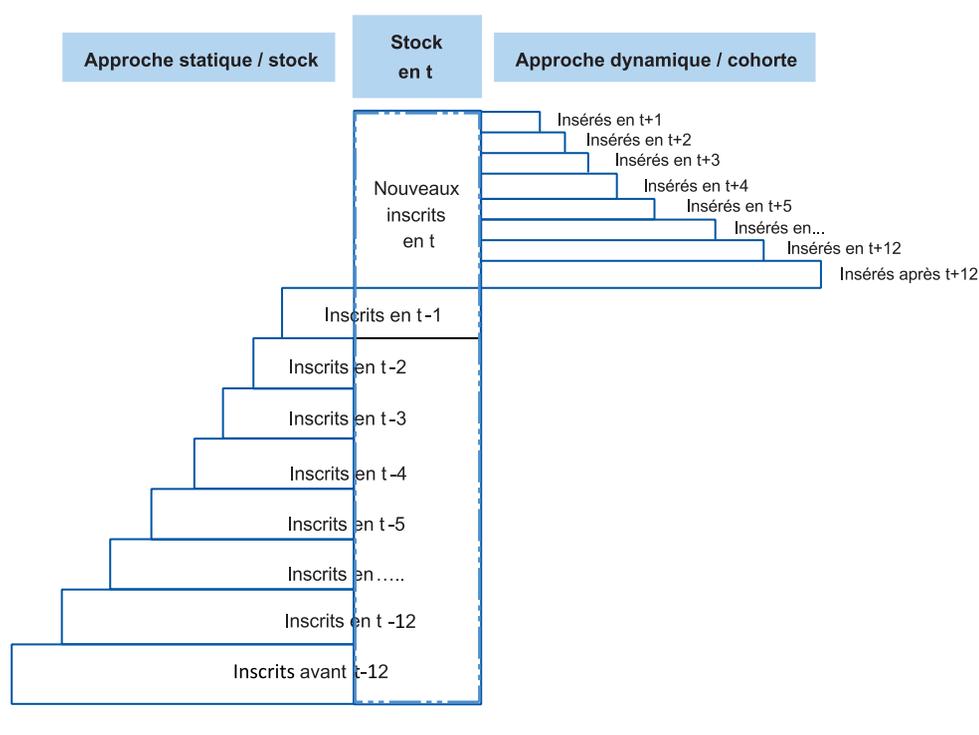
Dans la mesure où elle nécessite un certain recul dans le temps, l'approche dynamique analyse toujours des données plus ou moins anciennes et ne permet pas de construire des indicateurs en temps réel, contrairement à l'approche statique qui se fonde toujours sur les données les plus récentes, ayant généralement un mois de décalage. Les analyses dynamiques sont donc beaucoup plus utiles dans une approche analytique permettant de comprendre et de décortiquer le chômage dans sa dimension structurelle tandis que l'approche statique doit être utilisée pour produire des indicateurs d'évolution conjonc-

turelle permettant de mesurer les composantes du chômage en temps réel et d'offrir aux pouvoirs publics des instruments efficaces de réactivité.

Il resterait cependant à s'assurer que les indicateurs « statiques » mesurent correctement la réalité du phénomène. Il est clair que ce n'est pas le cas pour le chômage de longue durée pour lequel nous avons montré que le taux fourni par l'analyse statique n'était pas conforme à la réalité du phénomène, ni à un moment donné du temps, ni en termes d'évolution. Mais ce problème est probablement très spécifique aux indicateurs qui intègrent la question des durées de chômage. Pour tous les autres indicateurs structurels (comme le taux de chômage des jeunes, des femmes, etc.), il est fort probable que les indicateurs statiques soient plus proches de la réalité, tant en valeur qu'en évolution.

Annexe :
Approche statique versus approche dynamique / stock versus cohorte

L'approche statique sur laquelle sont fondées les statistiques officielles (luxembourgeoises et internationales) est basée sur le stock de chômeurs. A la fin de chaque mois, on recense l'ensemble des personnes inscrites à l'Administration de l'Emploi (ADEM) et on repère pour chaque individu et de façon rétrospective le nombre de mois d'inscription à l'ADEM. Dans l'approche dynamique que nous proposons dans ce document, on sélectionne un groupe d'individus qui se sont inscrits à l'ADEM au même moment et on suit la trajectoire de chacun d'eux de façon prospective de manière à calculer le nombre de mois qui s'écoulent entre le début de la période de chômage et l'insertion en emploi. En d'autres termes, la démarche statique se fonde sur l'ensemble du stock à un moment t et étudie les périodes antérieures tandis que la démarche dynamique se fonde sur une partie du stock de t (en l'occurrence les nouveaux inscrits) et étudie les périodes postérieures.



POPULATION & EMPLOI

CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-801

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

<http://www.ceps.lu>

ISSN 1813-5064